VILLE DE CRUSEILLES

Cruseilles Infos

"Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage"

Pour mieux dessiner l'avenir, il est sage de regarder le passé avec un oeil critique et le rôle de vos élus ne se cantonne pas à représenter les citoyens et à défendre leurs intérêts, il consiste aussi à projeter une vision d'avenir de la Collectivité, tant en matière de services publics de proximité, d'aménagement du territoire, de transport, de loisir et culture, que d'environnement et d'économie.

Pour une Municipalité*, savoir prendre du recul et procéder à des remises en question est une qualité essentielle pour mener à bien sa mission ; prendre en compte la "nouvelle donne" quand une situation évolue et réviser ses projections, est également un impératif bien évident.

Il est donc tout naturel qu'après 30 mois de mandat et dans le souci permanent de contribuer au développement de notre territoire et au bien-être de nos administrés, que l'équipe de l'exécutif de votre Commune se soit penchée sur son organisation et qu'elle se soit interrogée tant sur la répartition des charges de chaque adjoint que sur le fonctionnement de ses commissions.

Forte de son expérience, votre équipe a décidé de procéder à des ajustements structurels qui se traduisent par la redéfinition des compétences des maires-adjoints et des conseillers délégués, mais aussi par des aménagements dans la composition et les prérogatives des différentes commissions communales.

Cette nouvelle organisation, présentée et entérinée par délibérations lors des Conseils municipaux de septembre et octobre 2016 vous est présentée en détail en 4ème page.

Parallèlement à ce nouveau dispositif, les services administratifs se redessinent et dans quelques mois, l'organigramme précisant le rôle de chacun des agents sera disponible.

Avec l'ensemble de ces mesures, la Municipalité veut se doter de moyens à la hauteur des attentes de la Collectivité et en phase avec les projets d'envergure qu'elle s'est fixée.

Le Maire, Daniel Bouchet

** le Maire et les adjoints*
Citation de Nicolas BOILEAU (1636-1711)

Mairie de Cruseilles
192, route de l'Usine - 74350 Cruseilles
Tél. : 04 50 32 10 33 - Courriel : mairie@cruseilles.fr
Site : www.cruseilles.fr

Bulletin n° 16
Septembre
Octobre
2016

Extraits du compte – rendu du Conseil Municipal du 5 septembre 2016

Transfert de compétence « construction, entretien et fonctionnement de gymnases » à la CCPC Mise à disposition de l'emprise foncière utile au projet communautaire de construction d'un futur gymnase

M. le Maire propose aux membres du Conseil municipal d'approuver la mise à disposition de l'emprise foncière nécessaire à la réalisation du projet de la CCPC de construire un nouveau gymnase. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette mise à disposition du foncier telle que présentée sur le plan remis aux élus.

Maison « FAVRE » : Demande d'acquisition par anticipation d'un bien porté par l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie (EPF 74)

Considérant aujourd'hui le projet de la société TERACTEM de réaliser une Maison de Santé Pluridisciplinaire, M. le Maire propose aux membres du Conseil municipal de mettre fin à la mission de portage de l'EPF 74, et donc, d'acquérir par anticipation ce bien pour pouvoir vendre l'emprise foncière nécessaire à la réalisation de la maison de santé pluridisciplinaire (MSP) à l'opérateur en charge de sa réalisation. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve cette proposition et accepte qu'un acte soit établi au prix de 632.830,00 € conformément à l'avis de France Domaine.

Projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) - Vente de la Commune à la société TERACTEM de l'emprise foncière nécessaire à la construction d'une MSP

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que la Commune a constitué une réserve foncière située en centre-ville, et constituée des parcelles D86, D1975, D1977 et D1978.

La Société d'Economie Mixte d'Aménagement TERACTEM se propose d'acquérir sur une partie de ces parcelles, un tènement foncier d'environ 1 000 m², afin de réaliser un projet d'aménagement d'ensemble, permettant notamment la construction de la MSP.

Le présent projet de cession est soumis aux principales conditions synallagmatiques suivantes (et précisées dans le projet de promesse de vente) :

Pour la société TERACTEM :

- de déposer la demande de permis de construire dans les 7 mois à compter de la signature de la promesse de vente,
de réaliser l'opération d'aménagement d'ensemble ci-dessus citée, dès lors que les deux maisons de ville actuellement sur le site auront été démolies,
- de constituer au profit de la commune une servitude réelle et perpétuelle à usage piétonnier dans la galerie traversante, allant de la Grand'Rue à l'arrière de l'immeuble,
- de réaliser, d'aménager et d'entretenir, sur le tènement foncier restant propriété de la commune, une rampe d'accès aux parkings de l'immeuble,
- de réaliser une division en volumes afin que soit conservée par la Commune la propriété du passage piéton situé en rez-de-chaussée, tout le long de l'immeuble au droit de la Grand'Rue,
- d'acquérir aux fins de l'éteindre - à la fin de l'année 2016 et en tout état de cause avant la signature de l'acte authentique prévu ici - le droit au bail commercial en vigueur, relatif au commerce de restauration rapide en activité pour un montant de 110 000 €.

Pour la commune de Cruseilles :

- d'acquérir par anticipation la « Maison Favre » cadastrée D86, au 46 Grand'Rue, une partie de ladite parcelle est ensuite cédée par la présente pour la réalisation du projet de MSP,
- de démolir les deux maisons de ville, préalablement à la signature de l'acte authentique,
- de participer à l'entretien et au remplacement de l'éclairage de la galerie traversante citée plus haut, consécutifs de dégradations, à concurrence de moitié,
- de constituer sans indemnité au profit de l'acquéreur une servitude d'accès réelle et perpétuelle permettant la réalisation de la rampe d'accès citée plus haut, ladite rampe pouvant être déplacée ou supprimée par la suite par la commune dès lors que l'accès aux parkings de l'immeuble sera garanti. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve l'ensemble de ces dispositions.

Création d'un poste de 7ème maire-adjoint

M. le Maire, considérant les compétences de la Commune et l'importance des missions qui en découlent, propose la création d'un 7ème poste de Maire-Adjoint. Il s'agit notamment de doter la Commune d'un élu référent pour développer la culture sur le territoire de Cruseilles, et mettre en place des actions relevant de cette compétence. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte cette proposition.

Indemnité de gardiennage de l'église Communale pour l'année 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil donne son accord pour verser à M. le Curé de CRUSEILLES, l'indemnité de gardiennage de l'église qui s'élève pour l'année 2016 à 734,80 Euros, montant identique à celui qui est alloué chaque année depuis 1999. Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2016 à l'article 6282.

Temps d'Activités périscolaires Signature de conventions de prestations avec des intervenants extérieurs pour l'année scolaire

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte l'intervention de M. Gilles POIX-DAUDE, ainsi que celle du Tennis Club de Cruseilles dans le cadre des TAP pour la période du 1er septembre 2016 au 7 juillet 2017 et fixe le coût de la séance à 35 € pour l'activité SHIATSU et 36 € la séance pour l'activité TENNIS.

Approbation d'une convention tripartite relative a la souscription d'un contrat d'abonnement au télépéage

Les services de la mairie sont amenés à emprunter l'autoroute dans le cadre de leurs fonctions pour se rendre à des réunions ou des formations, après établissement d'un ordre de mission. M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, sous réserve de l'avis favorable de la comptable publique de la commune, de conclure cette convention avec AREA. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve les termes de la convention tripartite proposée par AREA, relative à la souscription d'un contrat de télépéage et autorise M. le Maire de Cruseilles à signer la convention.

Conseil municipal du 13 octobre 2016

Élection d'un 7ème maire-adjoint et modification du tableau des adjoints

Conformément à l'article L2122-7-2 du Code Général des Collectivités Locales, en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue parmi les membres du Conseil. Si, après deux tours de scrutin, aucun

candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. Suite au vote à bulletin secret, Mme Catherine Challande est élue au 1er tour au poste de 7ème adjoint.

Fixation des indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués

Le Conseil après en avoir délibéré, fixe le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire, d'Adjoint et de Conseiller Municipal délégué, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux de l'échelle indiciaire de la fonction publique suivants :

-**MAIRE** *(avec effet au 5/4/14)* :
53,00 % de l'indice brut 1015
-**ADJOINTS** *(avec effet au 5/4/14):*
20,50 % de l'indice brut 1015
-**DÉLÉGUÉS** *(avec effet au 1/10/16)* :
10,25 % de l'indice brut 1015

Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve le règlement intérieur notamment la modification ci-dessous :

- L'article 7 du règlement intérieur est donc modifié comme suit :

« Le Conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché. La composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale. Les commissions permanentes créées par délibération du Conseil municipal sont les suivantes :

Commission Travaux,
Commission Communication et Animation, ***Commission Sports et Associations,***
Commission Affaires Sociales et Éducation, ***Commission Finances, Personnel et Organisation,***
Commission Culture et Tourisme,
Commission Urbanisme *et Commission Développement Durable et Mobilité »*

et accepte la composition des Commissions*.

Approbation du Plan Local d'Urbanisme

M. le Maire rappelle que le Conseil Municipal a arrêté le projet de révision du PLU par délibérations n°2015/96 et 2015/97 en date du 5/11/2015. Il rappelle également que la désignation d'un Commissaire-Enquêteur a été faite et que l'enquête publique s'est déroulée du 11/5 au 29/6/16.

M. le Maire expose les modifications à apporter au dossier suite aux avis émis par les Personnes Publiques Associées dans le cadre de la consultation des services, et suite aux observations du public dans le cadre de l'enquête publique et aux réserves émises par M. le Commissaire Enquêteur dans son rapport ainsi que ses conclusions. M. le Maire précise que les modifications apportées au projet de PLU permettent de lever les réserves émises par M. le Commissaire-Enquêteur, et demande à l'assemblée délibérante de valider les modifications proposées au dossier de Plan Local d'Urbanisme. Le Conseil, entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré à bulletin secret, par 20 voix pour 7 voix contre décide d'approuver le dossier de révision du Plan Local d'Urbanisme.

Délégations au maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

(Annule et remplace la délibération 2014/30 du 16/4/14)

Par délibération n°2014/30 en date du 16/4/14, le Conseil a confié à M. le Maire un certain nombre de délégations. Après en avoir délibéré, le Conseil, décide de confier à M. le Maire la délégation supplémentaire suivante : *Réalisation de lignes de trésorerie sur la base d'un montant plafonné à 700 000 €.*

Vacation forfaitaire attribuée pour l'animation d'une conférence

M. le Maire informe les membres du Conseil que la Commune organise une conférence le 18 novembre. Le Conseil après en avoir délibéré, décide de verser à M. Bernard DEMOTZ une vacation forfaitaire de 150 € pour la conférence « la ville au Moyen Age, l'exemple des villes savoyardes » qui aura lieu le 18 /11/16 à l'auditorium du Collège Louis Armand.

Accueil de loisirs des vacances – recrutement d'agents non titulaires sur des emplois non permanents dans le cadre d'un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité sur la période d'octobre 2016 à août 2017

Dans un souci de simplification de la gestion administrative du service, il est proposé aux membres du Conseil de prendre une délibération globale prenant en compte l'intégralité des périodes de vacances scolaires comprises entre octobre 2016 et août 2017. Le Conseil après en avoir délibéré décide de créer les emplois ci-après pour accroissement saisonnier d'activité pour les périodes des vacances scolaires comprises entre octobre 2016 et août 2017 afin d'assurer les fonctions d'animation et d'entretien des locaux :

- ***Vacances de Toussaint 2016***
10 postes d'Adjoints d'Animation pour une durée totale d'environ 48h hebdomadaires et 1 poste d'Adjoint Technique pour une durée totale d'environ 31h25 hebdomadaire;
- ***Vacances d'hiver 2017***
11 postes d'Adjoints d'Animation pour une durée totale d'environ 48h hebdomadaires et 1 poste d'Adjoint Technique pour une durée totale d'environ 31h25 hebdomadaires;
- ***Vacances de printemps 2017***
13 postes d'Adjoints d'Animation pour une durée totale d'environ 48h hebdomadaires et 1 poste d'Adjoint Technique pour une durée totale d'environ 31h 25 hebdomadaires;
- ***Vacances d'été 2017***
16 postes d'Adjoints d'Animation pour une durée totale d'environ 48h hebdomadaires et 1 poste d'Adjoint Technique pour une durée totale d'environ 32h50 hebdomadaires.

Le Conseil décide que la rémunération sera calculée par référence à l'indice brut 340, indice majoré 321 et autorise M. le Maire à recruter ces agents contractuels pour pourvoir ces emplois et à signer les contrats correspondants.

**** La composition des commissions sera disponible sur le site prochainement.***

… Informations sur la nouvelle organisation …

Après analyse des besoins et face aux charges de travail de l'équipe, une nouvelle organisation a été mise sur pied et a été approuvée lors des Conseils municipaux de septembre et octobre 2016. Elle consiste à :

- se doter d'un poste d'adjoint supplémentaire,

A l'installation de la nouvelle équipe en 2014, 6 postes d'adjoints ont été votés, ainsi que 2 de conseillers délégués. Sachant que notre Commune peut disposer au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du Conseil municipal, soit 8 adjoints au Maire, la création d'un septième poste d'adjoint a été proposée lors du Conseil municipal de septembre et acceptée. Il a été attribué à Catherine Challande lors du Conseil d'octobre.

⇒ **garder un seul poste de conseiller délégué,**

Les attributions des deux conseillers délégués étaient jusqu'alors les suivantes : Catherine Challande à la culture et au CCAS et Cédric Ferraton à la voirie. Considérant le souhait de C. Ferraton de ne plus occuper ce poste en fin d'année 2015, il a été proposé de présenter **Didier Germain**. Il aura en charge la logistique évènementielle. Quant à C. Challande, nouvellement élue adjointe, elle quittera son poste de déléguée. L'indemnité du Conseiller délégué a été augmentée.

- réorganiser les domaines de compétence des adjoints,

Sur la base de nos 2,5 années d'expérience, les domaines de compétence des Maire-adjoints ont été simplifiés et reprécisés :

⇒ ***Brigitte Carlioz, 1er maire-adjointe :***
Affaires sociales et Éducation

⇒ ***Bernard Desbiolles, 2ème maire-adjoint :***
Urbanisme et VRD

⇒ ***Fabienne Berthoud, 3ème maire-adjointe :***
Communication et Animation

⇒ ***Pascal Tissot, 4ème maire-adjoint :***
Finances, Ressources humaines et Organisation

⇒ ***Michèle Traon, 5ème maire-adjointe :***
Développement durable et Cérémonies

⇒ ***Yann Bédoni, 6ème maire-adjoint :***
Complexe des Ébeaux, Sports et Associations

⇒ ***Catherine Challande, 7ème maire-adjointe :***
Culture et Tourisme

Pour information, les équipes municipales ont été successivement composées comme suit :

⇒ ***Précédente mandature*** : 11 membres, dont 1 Maire, 7 Adjoints, 4 Conseillers délégués *(désignés en déc.2009),*

⇒ ***Mandat actuel*** : 9 membres dont 1 Maire, 6 Adjoints, 2 Conseillers délégués.

⇒ ***A compter du dernier trimestre 2016*** : 9 membres dont 1 Maire, 7 Adjoints, 1 Conseiller délégué.

Les indemnités du maire entre 2013 et 2017 ont augmenté de 2.01%.

Concernant les indemnités des élus elles peuvent varier de manière importante d'une année à l'autre. Par exemple l'année 2013 *(ancienne mandature)* n'est pas représentative car l'équipe municipale avait perdu 5 membres sur 11 *(suite à la démission des 4 conseillers délégués et au fait qu'une adjointe avait été relevée de ses fonctions par le Maire).*

- renouveler les commissions communales pour améliorer leur fonctionnement.

Concernant les Commissions municipales, la Municipalité a souhaité redynamiser leur fonctionnement. D'une part, parce qu'elles ont été impactées par des mouvements d'élus *(démission/arrivée)* et d'autre part car certains adjoints avaient en charge plusieurs commissions.

⇒ leur nombre sera diminué : 8 au lieu de 10

Travaux; Affaires sociales et Éducation; Urbanisme, Communication et Animation; Finances, Personnel et Organisation; Développement durable et Mobilité; Sports et Associations; Culture et Tourisme.

⇒ leur composition prendra en compte, conformément aux règles en vigueur, une répartition proportionnelle :

-Liste Unis pour Cruseilles :
5 membres titulaires (sur 20 élus)
-Liste Pour vous Cruseilles avance :
2 membres titulaires (sur 5 élus)
-Liste Cruseilles autrement :
1 membre titulaire (sur 2 élus)

⇒ l'ordre du jour des réunions de commission sera envoyé à tous les élus (y compris aux non membres) pour information, et bien-sûr aux titulaires pour invitation,

⇒ le compte-rendu sera transmis aux 27 élus,

⇒ chaque conseiller aura la faculté d'assister aux travaux des commissions autre que celle dont il est membre, et ceci après en avoir informé son président. Des agents de la commune ou d'autres personnes extérieures peuvent également être invités.

Vous l'aurez compris, notre nouvelle organisation vise à améliorer notre efficacité, dans le souci permanent de mener à bien les projets ambitieux de notre mandature pour une meilleure satisfaction de tous nos concitoyens.

Pascal Tissot,
maire-adjoint Finances, Ressources humaines et Organisation

Cérémonie du 11 novembre 2016

9h15

Rassemblement devant la Mairie du Conseil Municipal, de la Compagnie des Sapeurs - Pompiers, des anciens combattants et des autres corps constitués pour la formation du cortège vers l'église,

9h30

Célébration religieuse,

10h

Cortège de l'église au Monument aux Morts conduit par l'Harmonie Cruseilles-Le Châble,

10h15

Cérémonie au Monument aux Morts,

A l'issue de la Cérémonie

Vin d'honneur au restaurant scolaire des Ébeaux.

Noces de diamants : 1956 - 2016

Si vous avez fêté ou fêterez 60 ans de vie commune en 2016 et si vous souhaitez partager cette nouvelle avec les cruseilliens, alors contacter les secrétaires de l'accueil de la Mairie pour communiquer vos coordonnées *(contact : 04 50 32 10 33)*

Nous publierons dans un prochain journal municipal cette information. Merci d'avance pour votre participation.

État civil

Bienvenue

Miguel REAL LUIS le 25 juillet 2016
181 route de l'Usine
Jade LONGET le 18 juillet 2016
410 route de Chez Vaudey
Maël BOLOGNESI le 6 juillet 2016
32 Grand'rue

Mariages

Gauthier LE GRAND et Delphine DARDION
le 26 août 2016 à CHAMBERY
Yoann PESENTI et Noémie LEPRÊTRE
le 20 août 2016 à ST-MARTIN BELLEVUE
Elsa LYANNAZ et Gérard DERONZIER
le 16 juillet 2016 à CRUSEILLES
Perle FERCHICHI et Baptiste ROBIN
le 8 juillet 2016 à LA SALLE LES ALPES

Décès

TRUCHOT Claude
le 4 septembre 2016 à 86 ans
BARANTIN née CABARET Huguette
le 23 août 2016 à 90 ans
BONHOMME née DÉCHOSAL Juliette
le 22 août 2016 à 93 ans
NIER Jean
le 6 août 2016 à 75 ans
BUNAZ Gabrielle
le 17 juillet 2016 à 90 ans

Inscription sur la liste électorale

2017 sera une année d'élections, la population sera appelée à aller voter 4 fois. Les dates du calendrier électoral ont été annoncées lors du Conseil des ministres du 4 mai 2016 :

· **Élection du Président de la République** :
les dimanches 23 avril et 7 mai 2017

· **Élections législatives (élections des députés à l'Assemblée nationale) :**
les dimanches 11 et 18 juin 2017

Pour voter en 2017, il faudra être inscrit sur la liste électorale de Cruseilles au plus tard le 31 décembre 2016.

La journée et la collecte nationales du Secours Catholique auront lieu le dimanche 20 novembre. La collecte aura lieu pendant ou après la messe du dimanche 20 novembre. Les fonds ainsi récupérés seront destinés aux différentes actions en cours et aux futurs projets du Secours Catholique, tant au niveau national qu'international. Un stand sera tenu par l'équipe du Secours Catholique à la sortie de l'église. Merci pour votre générosité,

Béatrice Fournier,
responsable du secteur de Cruseilles

Tribune Libre

L'heure de la rentrée a sonné voilà déjà quelques semaines et nous espérons que petits et grands ont bien repris leurs activités respectives. De son côté, la Municipalité a décidé d'apporter des changements à son fonctionnement. En effet, elle s'est étoffée d'un 7ème adjoint au maire, non pas pour accroissement de travail mais simplement pour répartir différemment les compétences. Même si nous jugeons opportun d'impliquer largement les élus motivés, nous nous sommes fermement opposés à cette décision qui était assortie d'une nouvelle hausse du poste « indemnités des élus » plutôt que d'une autre répartition de l'enveloppe existante, déjà très élevée par rapport au mandat précédent. En effet, de 67 000 € en 2013 à 106 400 € prévus en 2017, ce poste se voit augmenter de plus de 58 % en 4 ans ! De surcroît, l'indemnité de délégué a été doublée. Par ailleurs, nous vous encourageons à consulter sur le site de la Mairie le rapport du Commissaire Enquêteur suite à l'enquête publique sur la révision du PLU qui fait état des courriers et observations laissés par le public.

Sylvie MERMILLOD et Cédric DECHOSAL
pour la liste « Cruseilles Autrement »

… Services techniques …

Nouveau visage de l'entrée de Cruseilles

(sens St Julien en Genevois)

Sitôt libéré, sitôt investi ! L'emplacement laissé par la démolition de la maison du Pontet n'a pas tardé à être utilisé par les voitures, la Commune n'a pas eu le temps de poser le panneau « parking public » !

La disparition de cette bâtisse, des enrobés et un marquage au sol fraîchement réalisés, le ravalement de façade sur le bâtiment abritant les restaurants le Labo à Pates et le Lotus d'Asie, et hop l'entrée de Cruseilles est transformée ! En effet, l'ensemble de ces travaux a contribué à embellir cet endroit. Il ne manque plus que le parking public Nord situé à l'embranchement de la route des Moulins à rendre plus chaleureux et accueillant et ainsi notre entrée de Commune aura une plus belle allure. Ce projet de reprise de parking entre dans le cadre des travaux de signalétique dont l'appel d'offres devrait être lancé avant la fin de l'année.

Les jardins familiaux de Cruseilles

Mis en place en 2011, grâce à la mise à disposition gratuite d'une partie d'un terrain bien exposé par Madame Bernadette Lafontaine, le projet des "Jardins de Corzlié" a pris un bon rythme de croisière, et toutes les parcelles disponibles sont exploitées.
Ce samedi 17 septembre tout avait été organisé pour procéder au nettoyage automnal des parcelles (en partenariat avec les services techniques) et ce n'est pas la pluie -tant attendue après la canicule- qui allait décourager les jardiniers ; ceci d'autant plus que la matinée était ponctuée par l'intervention très appréciée de Valérie Deshaires, "éco ambassadrice" à la CCPC, pour leur expliquer les techniques de compostage, de paillage des jardins et de gestion des déchets verts. Dans la suite logique de cet exposé, les jardins ont été équipés d'un site de compostage. Pour être efficace et productive, une installation de compostage doit être utilisée dans les règles de l'art : c'est pourquoi il n'est pas possible que tout un chacun aille y déposer ses déchets et les jardiniers vous seront reconnaissants de respecter leurs efforts. ***Cette matinée a bien sûr été l'occasion d'un moment de convivialité autour d'un café, de gâteaux et viennoiseries partagés dans la bonne humeur.***

Déclarations d'urbanisme du 3 août 2016 au 20 septembre 2016

Les permis de construire

- **NICOLLIN Jean-Marc** - Impasse des Roitelets
Création d'un bâtiment pour boxes à chevaux
- **DE PALMAS Thimothée** – Chemin des Lirons
Construction d'un abri-voitures ouvert
- **CHARVEYS Eladio** – L'Abergement
Agrandissement d'un logement existant
- **RENAUD Michel** - Route de Beccon
Extension d'une maison existante dont une véranda
- **GAEC LES ABONDANCES** - Route de Chez Vaudey
Construction d'un hangar à matériel.

Les déclarations préalables

- **LACOMBE Emmanuelle** – Place de l'Eglise
Réfection toiture.
- **GASCOIN Bernard** – Route du Noiret
Division en vue de construire
- **COMMUNE DE CRUSEILLES** – Av. des Ébeaux
Création d'une porte sous les tribunes de foot
- **COLCOMBET Rémi** – Route du Salève
Division en vue de construire
- **OPH HAUTE-SAVOIE HABITAT**
Place de l'Eglise
Remplacement des menuiseries extérieures
- **DELASPRE Pierre** - Route du Suet
Rénovation toiture et modifications en façade
- **JUNG Catherine** - Rue des Grands Champs
Création escalier extérieur et rénovation façade et clôture.

Le PLU

Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé par délibération jeudi 13 octobre 2016. Le dossier est consultable en mairie, aux heures d'ouverture au public. De plus, l'avis et le rapport du commissaire - enquêteur sont visibles sur le site de la mairie en cliquant sur le lien suivant : *http://www.cruseilles.fr/cent-pour-cent-utile/liste-des-services/actualites/13936* ***ou*** *http://www.cruseilles.fr/vie-municipale/lurbanisme/plu-et-reglement* .

… Services techniques …

Travaux

- aux vestiaires du gymnase

D'une part, création d'une boucle d'eau chaude sanitaire afin que tous les sportifs et autres personnes puissent prendre une douche chaude et d'autre part, aménagement des douches en cours.

- au bistrot des Ponts

Le second œuvre est terminé, l'arrivée du façadier est imminente afin de terminer cette rénovation avant la fin de l'année et ainsi prévoir son inauguration.

- maison Favre et Lemon

Les premiers diagnostics amiante et les sondages géotechniques ont été effectués mi septembre pour une démolition de l'ensemble en début d'année 2017. Ces travaux interviennent dans le cadre de l'emprise de la Maison de Santé.

- routes de l'Arthaz - Beccon - La Molière - l'Usine

Afin de terminer cet important chantier, les entreprises ont accéléré le rythme dès septembre pour terminer les équipements, et le grave bitume devrait être réalisé fin octobre. Ceci permettra aux automobilistes et aux riverains de pouvoir rouler et marcher sur des voies plus propres et beaucoup moins poussiéreuses ! L'ensemble du chantier devant être terminé en fin d'année, les enrobés sont programmés pour novembre ou décembre. Espérons que la météo ne soit pas trop capricieuse !

- petit rappel

Pour votre sécurité, il est temps de penser à vérifier vos équipements. Veillez également à faire régulièrement tomber les éventuelles stalactites qui pourraient se former le long des toitures. Les propriétaires restent responsables des accidents qui pourraient survenir en cas de chute inopportune.

Projet du gymnase intercommunal : Extrait de l'exposé de M. Jean-Michel Combet sur les orientations dudit projet et les engagements de la CCPC lors du Conseil municipal de septembre

M. le Maire rappelle que le Conseil Municipal a adopté en juillet dernier deux délibérations visant, l'une, à modifier les statuts de la CCPC pour intégrer la compétence « gymnases » l'autre, à approuver une charte définissant les modalités pratiques du transfert du projet en cours de construction d'un gymnase à Cruseilles. Il précise que, lors du présent Conseil, un projet de délibération est à l'ordre du jour afin de déterminer l'emprise foncière qui sera mise à disposition de la CCPC pour réaliser le futur gymnase et laisse la parole à Jean-Michel Combet, Président de la CCPC.

Jean-Michel Combet souhaite, avant de faire le point sur l'historique de ce transfert de compétence, dissiper les craintes éventuelles des élus et habitants de Cruseilles sur les intentions de la Communauté de Communes. Il a écrit au Maire de Cruseilles pour réaffirmer son engagement à voir aboutir le projet de réalisation d'un gymnase intercommunal à Cruseilles. Il rappelle que, dès novembre 2014, l'ensemble des élus du territoire avaient conscience de la nécessité de doter celui-ci d'un ouvrage de dimension intercommunale.

Cependant, si le principe d'un gymnase intercommunal était acquis, son positionnement sur le territoire restait à valider par les différentes communes de la CCPC, certaines d'entre elles considérant que trop de projets intercommunaux étaient réalisés à Cruseilles.

Jean-Michel Combet précise que cela n'a jamais été sa position : il a toujours considéré et soutenu que le gymnase intercommunal ne pouvait être réalisé qu'au sein du bourg-centre de la Communauté de Communes et à proximité du collège. Afin de pouvoir en débattre, ainsi que de définir le projet lui-même, une commission composée de plusieurs vice-présidents a été désignée au sein du bureau communautaire.

Dans un premier temps, le travail de cette commission a permis de valider définitivement le choix d'un gymnase intercommunal à Cruseilles. Dans un second temps, la commission travaille sur la qualification et le dimensionnement du projet. Au cours de cette étape, il est important que le Maire de Cruseilles et le Président de la CCPC communiquent clairement auprès de la population, sur l'élaboration et l'avancement de ce projet commun.

Notamment, la commission a jugé que le projet communal du gymnase était très bien dimensionné pour un gymnase communal mais qu'il devait être redimensionné à l'échelle communautaire puisque transféré à la CCPC. Les études portent actuellement sur la réalisation de gradins, d'un mur d'escalade et d'un parking souterrain. C'est la raison pour laquelle le planning du projet s'est décalé de 6 mois environ, l'approbation de l'avant-projet définitif et **le permis de construire étant prévus pour la fin de l'année 2016**. L'avant-projet sommaire sera quant à lui, approuvé mi-octobre.

M. le Maire remercie pour son exposé Jean-Michel Combet et présente notamment les contours de l'emprise foncière qui sera mise à disposition de la CCPC pour la réalisation du futur gymnase : le gymnase actuel deviendra une salle polyvalente communale, une partie du futur bâtiment construit par la CCPC sera rétrocédée à la Commune de Cruseilles pour en faire une salle socio-culturelle.

Les enjeux de ce transfert sont très importants pour la Collectivité, les principaux relèvent des finances. La CCPC financera en totalité cet investissement, elle prendra en charge le fonctionnement du nouveau bâtiment. Certains frais liés au bâtiment actuel et au futur pourront être mutualisés. Avec deux bâtiments côte à côte, des créneaux supplémentaires seront dégagés pour les utilisateurs.

Vous disposerez donc, à deux pas de chez vous, d'un ensemble d'équipements de grande qualité liant les domaines culturels, sportifs, sociaux, scolaires ….

Zoom sur la rentrée scolaire 2016 -2017

Les élèves ont repris le chemin de l'école, certains avec sérénité, pour d'autres, surtout les tous petits, avec quelques larmes qui se sont vite dissipées. Des papas ont dû aussi réconforté des mamans pour qui c'était aussi leur première rentrée en tant que parents. Vous trouverez ci-dessous, quelques informations par établissement scolaire et un message de la part de leur responsable.

Ecole primaire publique

- élèves : 166 maternelles et 225 élémentaires - de la Petite Section (PS) au CM2
- enseignants : 18
- directeur école : 1
- atsem : 6
- personnel administratif : 1
- auxiliaires de vie scolaire : 4
- classes : 6 en maternelle et 9 en élémentaire

Enfin la rentrée !

« Eh oui ! tout à une fin, même les vacances!
Nos 391 élèves ont repris le chemin de l'école avec la joie de revoir les copains et quelques pleurs aussi de quitter maman et papa (la première rupture pour les petits de la maternelle).
Mais tout s'est bien passé et chacun est maintenant au travail.

De nouveaux programmes arrivent à l'élémentaire et le travail avec le collège va se renforcer cette année: nouveaux projets communs, plus de langues vivantes...
L'équipe enseignante s'est légèrement renouvelée et des actions dynamiques et authentiques se mettent en place. Bienvenus aux nouveaux!
Au vu du contexte national, des mesures de surveillance et de sécurité sont prises pour cette rentrée.
L'école remercie ses partenaires institutionnels (l'APE, la CCPC et la municipalité de Cruseilles) pour leurs contributions au bien être des élèves dont nous avons la charge.
Au cœur de la vie communale, l'école poursuit sa mission d'éducation et de transmission des savoirs pour construire des individus libres, autonomes et clairvoyants.
Bonne rentrée à tous ».

Alexis Marchal

Collège Louis Armand

- élèves : 599 de la 6ème à la 3ème
- enseignants : 46
- vie scolaire :
  1 conseiller principal d'éducation, 8 assistants d'éducation et 3 auxiliaires de vie scolaire
- direction : 1 principal, M. Gruffaz Jean-Luc,
  1 principale adjointe, Mme Forest Sophie, 1 gestionnaire, Mme Rizzo Thérèse
- personnel administratif : 2.
- personnel technique : 8
- personnel médical et social : 2
- classes : 23

« La rentrée scolaire au collège Louis Armand est, cette année, centrée sur la mise en place de la réforme. Avec 23 classes et 600 élèves, le collège maintient des effectifs stables et de bonnes conditions d'accueil pour les élèves. Le nouveau principal, M. Gruffaz et l'ensemble du personnel sont mobilisés pour la réussite de chacun des collégiens. »

Sophie Forrest

MFR Les Ébeaux

- élèves : 145
- enseignants : 7
- direction : 1,5
- personnel administratif : 2
- personnel restauration et entretien : 4
- classes : 3ème professionnelle (DIMA), CAP et BAC Professionnel Maintenance automobile, CAP et BAC Gestion des pollutions protection de l'environnement.

« Le Samedi 24 juin 2017, à l'occasion de la 4ème édition de la zone gratuité sera fêté les 70 ans de la Maison Familiale des Ebeaux. Établissement scolaire sous statut associatif au service des familles et des professionnels dispensant des formations en apprentissage et en alternance dans les secteurs de la maintenance automobile et de la protection de l'environnement. Depuis plus de 10 ans, la MFR se félicite de résultats aux examens supérieurs à 90% et d'un taux d'insertion professionnelle presque total. La MFR c'est aussi un service au territoire avec l'accueil d'associations, de colonies mais aussi l'accueil de familles et de groupes le week-end pour fêter les mariages, les cousinades avec un grand nombre de salles et la possibilité d'héberger les convives. La Maison Familiale des Ébeaux est un CFA éco-responsable et est habilité H+ pour l'accueil de public en situation d'handicap. »

Gilles Apeloig

École primaire privée

- élèves : 42 maternelles et 83 élémentaires - de la PS au CM2
- enseignantes : 6, ayant chacune 2 niveaux de classe
- aides-maternelles : 1 temps plein et 1 temps partiel
- personnel administratif : 1
- auxiliaire de vie scolaire-mutualisée:1
- classes : 5

« Projet de l'année : les arts culinaires. A cet égard des ateliers de cuisine sont prévus dans toutes les classes avec une intervenante.
Nouveauté : cours d'anglais du CP au CM2 avec Jane, une intervenante de la société Chatterbox ».

Sandrine Gourcerol

École maternelle Montessori

Cette école, située 49 place de la Mairie devrait ouvrir en janvier 2017.

Collège Montessori

- élèves : 23 de la 5ème à la 3ème
- enseignants : 5 et des professionnels de compétences différentes (menuiserie, couture, arts …)
-direction : elle est partagée entre la directrice pédagogique, la directrice administrative et communication ainsi que le directeur du développement. Ils sont accompagnés d'un comité d'appui et d'orientation.

« Le collège Maria Montessori des Aiglons a pour objectif de répondre aux besoins des adolescents en leur offrant un cadre de vie qui leur donne confiance en eux et développe leur autonomie et le sens des responsabilités. Notre première portes -ouvertes pour cette année, aura lieu le 19 Novembre 2016, de 10h à 16h. »

Olivia Gollain

MFR Les Dronières

- élèves : 173
- enseignants : 13
- direction : 1
- personnel administratif : 3
- personnel technique : 7
- personnel animation et surveillance : 3
- auxiliaire vie scolaire : 1
- classes :

9 nivaux allant de la 4ème au Bac Pro (seconde, première, terminale)

« La Maison Familiale Les Dronières offre les formations 4ème/3ème d'orientation et Bac Pro Agricole.
L'établissement se veut acteur de son territoire et forme les jeunes de demain. Pour toutes informations nous restons disponibles. »

Élodie Humbert

IMAA

- élèves : 163
- enseignants : 16
- direction : en recrutement
- personnel administratif : 2
- personnel technique : 2
- classes : Bac Pro Maintenance avion et auto et BTS Auto
- formations pour adultes licences B1.1,B1.2, B1.3., ewis et Human factor .....

« La MFR IMAA est une école spécialisée dans la maintenance en aéronautique, Mécanique et Avionique (électronique), nous sommes la seule école à avoir une formation pour l'aviation générale depuis septembre 2016 (avion moins de 5T).
Nous formons aussi les futurs chefs d'atelier auto et aéro avec notre Mc en aéro et le BTS en auto. Nous accueillons aussi des élèves suisses, car il n'y aucune formation sur Genève en aéronautique. Nous avons environ une vingtaine de jeunes cruseilliens et les autres élèves sont d'origine européenne ».

Nicolas Rioland

Nous souhaitons une très bonne année scolaire à l'ensemble des élèves, des enseignants et à toutes les personnes qui les accompagnent.

Brigitte Carlioz, 1ère adjointe au maire, Affaires sociales et Éducation

… Service Enfance / Jeunesse …

Une nouvelle équipe de direction et d'animation pour une rentrée haute en couleurs !!!

Une nouvelle équipe de direction depuis juin 2016 !

- **Achwak JICHI** : responsable du service animation,
- **Kevin ROBLOT** : responsable adjoint du pôle élémentaire,
- **Kevin FELLMANN** : responsable adjoint du pôle maternelle
- **Annick BONNEFOY** : secrétaire du service

vous attendent, vous et vos enfants, pour plus de renseignements ! Les nouveaux locaux du service enfance /jeunesse se situent depuis début juillet 2016, au 46 place de la Mairie.

Toutefois, leur fonction ne se limite pas qu'aux travaux administratifs, vous pourrez aussi les retrouver sur le terrain !

C'est ainsi que la rentrée périscolaire a été prise en mains par une équipe dynamique et motivée, préoccupée par la sécurité et le bien être de vos enfants.

De nouveaux programmes pour les Temps d'Activités Périscolaires et pour les mercredis ont vu le jour en élémentaire et en maternelle. Ils figurent sur les panneaux d'affichage, sur le site de la mairie ou sur votre page 3D ouest. Les ateliers proposés ludiques et variés ont pour but la découverte et la sensibilisation à de nouvelles activités.

L'équipe de direction du Service animation vous souhaite une bonne année scolaire !

Pour information, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux animateurs pour le périscolaire et le centre de loisirs. N'hésitez donc pas à nous envoyer vos CV et lettres de motivation à notre adresse mail : «centre.ados@cruseilles.fr».

Kevin Fellmann

Aux TAP : En partenariat avec l'association TOGO LAIT, vendredi 16 décembre 2016 une séance de projection de courts métrages sera organisée durant les temps d'activités périscolaires (15h15 à 16h15) en salle d'animation du collège. Plus d'une centaine d'enfants de l'école élémentaire publique profiteront de cette activité.

… Côté commerces …

De Cruseilles Actif à l'Union Commerciale du Pays de Cruseilles

C'est en juin 2006 que **CRUSEILLES ACTIF** est né, cette association réunit des commerçants et des artisans du P ays de Cruseilles. Elle a pour but de revitaliser, d'animer Cruseilles et ainsi d'organiser et de promouvoir le commerce, l'artisanat. Elle est le lien entre les collectivités locales en qualité d'acteurs de la ville. De nombreuses et diverses actions commerciales auront lieu, dont une qui existe depuis de très longues années et qui est devenue une institution : la braderie des commerçants et artisans qui a lieu le dernier week end des soldes de juillet. Parmi les autres actions commerciales (la récupération des francs contre des euros, la participation aux médiévales, le marché de Noël place de l'église, des tombolas, le défilé de mode etc…), il faut retenir le rôle important de Cruseilles Actif lors du projet FISAC (fonds d'intervention des services, artisanat et commerce) ; en effet l'association a accompagné certains adhérents dans la période particulièrement difficile de la fermeture du Pont de la Caille et des travaux de la Grand-rue. L'association est aussi à l'origine du dossier de la signalétique et d'autres actions en partenariat avec la Chambre du Commerce et de l'industrie (A 2 PAS, la labellisation etc).

Les président (e) s ont été : **En 2006** : Thérèse – Marie Gaud, **de 2007 à 2013** : Joëlle Desbiolles, **puis** Roland Bovet.

La réunion du 25 février 2015 de l'association alors en sommeil depuis une année, fait ressortir un élan général des membres présents, pour constituer une nouvelle association regroupant les forces commerciales, artisanales de l'ensemble du territoire de la CCPC. Cet élargissement serait un avantage à tous les niveaux : environ 15000 habitants sur la Communauté de Communes dont 4200 habitants pour Cruseilles et 1900 habitants pour Allonzier.

C'est ainsi que nait **L'UNION COMMERCIALE DU PAYS DU CRUSEILLES** en mars 2015 sous la présidence de Roland Bovet. Lors des élections du 2 juin 2016 un nouveau bureau est composé des personnes suivantes :

- ***Président : Frédéric Lukaszcyk***
- ***Vice Président : Roland Bovet***
- ***Trésorière : Sid Mounira***
- ***Secrétaire : Chrystel Buffard***

Actuellement, l'association compte 35 adhérents dont 5 hors de la Commune, certains d'entre eux sont membres depuis de longues dates.

Les animations proposées sont : **la braderie** qui réunit une quinzaine de commerces (membres ou pas), **octobre rose** en décorant les vitrines, et à quelques jours de Noël, **un évènement** au chef lieu qui aura lieu, samedi **17 décembre 2016.**

Pour répondre aux attentes de l'association en termes d'aménagement des équipements publics, la Commune s'active sur les dossiers prioritaires à savoir :

- ***Mettre en place une zone bleue,***
- ***Optimiser les espaces pour des places de stationnement,***
- ***Uniformiser le jalonnement routier et commercial avec la signalétique,***
- ***Garder une ville propre,***
- ***Soutenir les actions menées par les commerçants***

L'Association comme toutes les autres souhaiterait augmenter ses adhérents afin de recueillir un maximum d'idées et de bonnes volontés pour dynamiser le commerce local. **Donc, avis à tous les acteurs économiques !** Les élus insistent sur le poids et l'importance des commerces dans une ville, rappellent aussi que l'image d'une ville se fait au travers de ses commerces, de son artisanat et que ceux-ci sont créateurs de richesses, tout en précisant que la compétence du développement économique est une compétence de la CCPC. L'UCPC est le lien privilégié entre l'ensemble des acteurs économiques et la Commune.

Vous cherchez un logement pour accueillir vos amis, votre famille …. ?
Agnès et Jean-François Bouchet ont ouvert leur gîte, 791, route du Suet depuis juillet 2016.

Contact : 06 62 94 94 34
Courriel : bouchetjf@gmail.com

Gîte l'Épine

Nouvellement installés place de la Mairie

- un cabinet de magnétisme et d'hypnose dont l'enseigne est : **AUTREMENT DIT … AUTREMENT ÊTRE** … en lieu et place de l'institut Un instant pour Soi.

Bienvenue à Anne Françoise Degeorges.
Contact : af.degeorges@gmail.com
06 17 06 63 19

- un nouveau salon de coiffure, **LE STUDIO,** qui a pris la place de Cathy Coiffure.

Bienvenue à Marion Perillat-Monnet.
Tél : 04 50 44 11 22

Copyright : D. Germain, Mairie de Cruseilles, B. Carlioz, F. Berthoud, H.Pawlowski, Drone Eco services.com

… Évènements …

Forte affluence ce premier week end de septembre aux manifestations qui sont devenues des rendez-vous incontournables : Le forum des associations le vide grenier et la fête du pain. Tout d'abord, aux sons de l'Harmonie, l'ouverture à 14h du forum des associations samedi 3 septembre. Le Comité des Fêtes avait réuni une trentaine d'associations du Pays de Cruseilles dans la salle principale du gymnase. Divers domaines d'activités étaient ainsi représentés : la culture, la musique, le sport, les langues étrangères et locales, les jeux d'aiguilles etc. Ce large registre est apprécié par tous, car chacun selon ses gouts peut trouver son bonheur ! Pour clore cette manifestation, le Comité des fêtes offrait le verre de l'amitié pour sceller les 20 ans de l'association. On a pu rencontrer les anciens présidents invités à partager ce moment fort sympathique. Pendant ce temps là, et sous une chaleur de plomb, les bénévoles de Nos Ptites Étoiles s'affairaient pour préparer l'installation des quelques 400 exposants et des nombreuses associations invitées au vide grenier *(cf article de l'organisateur ci-dessous)* ce dimanche 4 septembre. Animation et rires assurés aussi sur la place du pèse lait de Deyrier ce 4 septembre avec l'annuelle fête du pain. St Genis, pains, tartes se sont écoulés dès les premières heures du matin puis le repas et dans l'après midi le spectacle. Bravo à tous, et rendez vous pris c'est sûr pour 2017 !

Ce dimanche 4 septembre a vu se remplir les rues de Cruseilles de chineurs de toute sorte. **Le vingt et unième vide-grenier de Cruseilles,** organisé cette année par la jeune Association Nos P'tites Etoiles, a été une véritable réussite : une météo idéale, près de 400 stands d'exposants, des animations musicales tout au long de la journée et la présence d'une dizaine d'Associations œuvrant pour les enfants malades ou en difficulté. A cette occasion la Grand Rue a été laissée libre à la déambulation, à la grande satisfaction des visiteurs autant que des exposants. Le succès de ce vide-grenier permettra à l'Association Nos P'tites Etoiles de continuer à créer du lien entre les associations dont le but est d'aider les enfants en difficulté. Le début d'une belle aventure qui permet d'attirer, lors de cette journée de fin d'été, de nombreux visiteurs dans les rues de notre ville.

Notez également dans vos agendas que la grande fête traditionnelle de cette association se déroulera le dimanche 12 mars 2017 au gymnase de Cruseilles...

Une très belle occasion de passer un bon moment en famille tout en contribuant à donner du sens au slogan de Nos P'tites Etoiles : Plus Forts Ensemble !

Nos P'tites Etoiles - www.nosptitesetoiles.com - facebook : Association nos P'tites Etoiles"

SaOsa est née en juillet 2016. Cette toute jeune association est présidée par M. Serge Violland, habitant au hameau des Goths. Il est formateur à l'École Internationale Le Rosey à Lausanne. La commission animation a reçu M. Violland en septembre pour qu'il présente son association. L'association propose des soirées à la frontière du cirque et du cabaret, ou se mêlent danse, numéros visuels et humour souvent en interaction avec le public (de 6-8 ans à 90 ans) ! Elle assure des spectacles de qualité liant professionnalisme et talents. Elle oeuvre aussi à former, gratuitement, des artistes ayant du talent et/ou des capacités dans les domaines de la danse, de la gymnastique, de l'acrobatie … pour que ceux-ci obtiennent le statut d'intermittents du spectacle. A noter qu'une habitante de Cruseilles fait partie de l'association, une ex. championne de GRS. Saosa recherche des partenariats auprès des écoles, des collectivités locales, des entreprises, des associations … pour présenter ses spectacles.

Elle se produira en novembre et décembre en salle du traiteur Tillier les jours suivants :

- les samedis 5, 12, 19 et 26 novembre 2016
- les vendredis 2, 9 et 16 décembre 2016.

Formule spectacle seul ou diner-spectacle
Des affiches seront posées dans les planimètres dès octobre.

Contact : 06 07 44 77 46 - Courriel : saosa@orange.fr, site : www.saosa.fr

LA FÊTE DU COURT MÉTRAGE

Pour la 3ème année consécutive, l'association Action Togo'lait relaie la fête nationale du court métrage. Cette année, des films d'animation seront projetés auprès des élèves de l'école primaire lors d'un temps d'animation périscolaire. Une séance de projection de courts métrages tout public aura lieu le ***Vendredi 16 décembre 2016 à 20h 30, Salle de projection du collège Louis Armand.***

Entrée libre

ACTION TOGO LAIT

Au Tennis club

Le mur fraîchement repeint par le nouveau professeur de tennis !

... A vos agendas ! ... A vos agendas ! ...

BANQUE ALIMENTAIRE

Recherche bénévoles les vendredi 25 et samedi 26 novembre 2016

Pour vous inscrire, merci de contacter le secrétariat de la Mairie

COLLECTE DE JOUETS

du 1er au 30 novembre 2016

Les dépôts de jouets seront possibles à la Mairie, au service enfance/jeunesse, aux écoles primaires et à l' agence Centruy 21

Novembre

Jeudi 3
Foire de la Saint - Martin avec le marché hebdomadaire,

Samedi 5
- Comice agricole, place de l'Eglise et de la Mairie, organisé par les Jeunes Agriculteurs,
- Bourse aux skis, au gymnase, organisée par le Ski Club,
- Représentation de cabaret cirque, en soirée au restaurant Tillier, organisé par SaOsa,
- Visite du CERN à Genève, rendez-vous sur le parking de la Poste à 8h30 (heure de départ) organisée par Cruseilles en marche,

Dimanche 6
Pièce « Toc toc » de Laurent Baffie, jouée par les Troupanous, à 17h, au théâtre de Cruseilles, organisée par Espace Théâtre,

Vendredi 11
Cérémonie de l'armistice de 1918 (cf détail page 5),

Samedi 12
Représentation de cabaret cirque, en soirée au restaurant Tillier, organisé par SaOsa,

Vendredi 18
Conférence animée par Bernard Demotz , sur le thème *"La ville au Moyen-âge : L'exemple des Pays de Savoie"* à l'auditorium du Collège à 19h30, organisée par la Mairie,

Samedi 19
- Pièce "A chacun son métier et les vaches seront bien gardées" jouée par les Furieuses de Thorens, à 20h30 au Théâtre de Cruseilles, organisée par Espace Théâtre,
-Représentation de cabaret cirque, en soirée au restaurant Tillier, organisé par SaOsa,

Dimanche 20
Bourse aux jouets, au gymnase, organisée par l'APE Ecole St Maurice,

Vendredi 25 et Samedi 26
Collecte de denrées alimentaires, à Utile et à Carrefour, organisée par la Banque Alimentaire en partenariat avec le CCAS de la Mairie de Cruseilles,

Samedi 26
- Repas, au gymnase, organisé par le Football Club de Cruseilles,
- Représentation de cabaret cirque, en soirée au restaurant Tillier, organisé par SaOsa,

Décembre

Vendredi 2
-Représentation de cabaret cirque, en soirée au restaurant Tillier, organisé par SaOsa,
- Projection du film de R. Landier, « La Vie Devant Soi », à l'auditorium du Collège L. Armand, à 20h30 organisée par la Coppandy,

Samedi 3 et Dimanche 4
Marché de Noël et actions pour le Téléthon, au gymnase, organisés par le Comité des Fêtes,

Jeudi 8
Remise officielle des jouets collectés pour la Croix Rouge en faveur des enfants, dès 18h30 (lieu à définir),

Vendredi 9
Représentation de cabaret cirque, en soirée au restaurant Tillier, organisé par SaOsa,

Samedi 10
Pièce "La griffe" jouée par le Petit Théâtre du Salève, au théâtre de Cruseilles à 20h30, organisée Espace Théâtre,

Vendredi 16
- Représentation de cabaret cirque, en soirée au restaurant Tillier, organisé par SaOsa,
- Fête du Court, projection dès 20h30 à l'auditorium du Collège, organisée par Togolait,

Samedi 17
- Concert de Noël , en soirée, au gymnase , organisé par l'Harmonie Cruseilles-Le Châble,
- Fête de Noël, au gymnase, organisée par l'APE école privée St Maurice,
- Animations de Noël, place du Monument dès 10h, organisées par l'UCPC,

Lundi 26
Don du sang de 7h30 à 10h30, au gymnase, organisé par l'EFS,

Mardi 27
Don du sang de 16h à 19h30 au gymnase, organisé par l'EFS.

VENDREDI 6 JANVIER 2017

Cérémonie des vœux du maire et accueil des nouveaux habitants dès 19h au restaurant scolaire des Ébeaux

CONFÉRENCE ANIMÉE PAR B. DEMOTZ

"La Ville au Moyen Âge : l'exemple des Pays de Savoie »

à l'auditorium du Collège à 19h30, vendredi 18 Novembre 2016

Vilil® - www.imprimerie-villiere.com - T. +33 450 04 46 86 - F-74160 Beaumont